L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation s'adresse aux femmes

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 558

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-263543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

femmes. Et tout d'abord le budget: porterons-nous, oui ou non, une part du déficit présumé de fr. 2.013.865 ?

Le règlement du Grand Conseil a été allégé de façon à gagner du temps: les lettres et pétitions ne seront plus lues in-extenso en séance, mais elles seront remises au président qui les communiquera à l'assemblée, les annoncera simplement, ou les classera sans autre, selon les cas. Personne ne regrettera les lectures longues et fastidieuses faites d'une voix désespérée et désespérante, au début de presque chaque session. Espérons seulement que les pétitions féminines, notre seul et fragile droit de parole, ne seront pas d'emblée jugées peu dignes d'une lecture publique, et que, tout bonnement déposées sur le bureau, elles n'y resteront pas ignorées et perdues...

Autre modification du règlement: les motions, souvent reportées indéfiniment d'une session à l'autre, seront dorénavant rayées de l'ordre du jour à la fin de la législature; mais celles qui auront été reprises par certains députés auront la priorité sur les autres au début de la législature suivante. Par contre, elles deviennent caduques si elles n'ont pas été développées par leur auteur dans les deux ans qui suivent leur dépôt au Grand Conseil. Ces dispositions nous intéressent aussi, puisqu'il se rencontre qu'un motionnaire compréhensif veuille bien être notre porte-parole.

En vertu d'une nouvelle loi, le port d'armes sera interdit aux mineurs et aux personnes privées de leurs droits civiques. Or, les droits civiques sont si peu clairement définis, qu'un beau jour, il nous en souvient, le Grand Conseil, fort embarrassé de savoir si les femmes les possèdent, dut s'en tirer par une rédaction élastique pour fixer les conditions de leur éligibilité aux autorités de tutelle. Aurons-nous, ou n'aurons-nous pas, le droit de porter des armes ? Ceci dit sans manifester autrement l'envie de jouer au pistolet !

On toucha également à la prochaine introduction du Code Pénal fédéral, par une loi cantonale qui, elle aussi, concernera les femmes, Passons, à regret, sur la question de l'assurance-chômage, pour arriver à celle des secours militaires. M. Renner, député, souligna la situation paradoxale des complémentaires, qui ne savent pas s'ils appartiennent ou non à l'armée, ni quels sont leurs droits. N'en peut-on pas dire autant des nombreuses femmes au service de la D. A. P., ou mobilisées comme chauffeurs d'automobiles ? Sont-elles, par exemple au bénéfice de l'assurance militaire? D'autre part, il sera versé aux titulaires de fonctions publiques une allocation extraordinaire de fr. 50 par enfant de moins de dix-huit ans; sans doute s'agit-il de fonctionnaires au-dessus de tout soupçon ; mais ne pourrait-on sans impertinence demander si, puisqu'il s'agit de l'entretien des enfants, il ne serait pas indiqué que cette allocation soit versée à la mère de famille ? Chez nous, cette précaution serait peut-être superflue : nous sommes de si braves gens !... Mais on sait combien, dans un pays voisin, les femmes se plaignent que les allocations familiales soient versées à des pères qui, bien souvent, en font un usage tout autre que celui auquel elles étaient destinées !

La revision de la loi sur la protection de l'enfance malheureuse ne portant que sur des questions de procédure, venons-en à la loi sur l'éducation nationale, qui a depuis longtemps déjà fait parler d'elle. Le Conseil d'Etat lui consacre un rapport long et circonstancié, dans lequel nous relevons avec plaisir son souci de donner aux jeunes filles autant qu'aux jeunes gens une formation civique, exempte d'ailleurs de tout esprit doctrinaire. Il résout par la négative (faute des fonds nécessaires) la question d'instituer une cérémonie destinée à marquer l'entrée dans leur majorité des jeunes gens: « et des jeunes filles », ajoute le rapport de la Conférence suisse des chefs de départements de l'Instruction publique: nous ne trouvons pas trace de cette mention dans le rapport neuchâtelois ; mais supposons qu'ici le masculin englobe le féminin.

Le Grand Conseil procéda ensuite à douze naturalisations, dont dix masculines, octroyant ainsi à dix Français, Italiens et Allemands le droit de vote en matière communale qui est refusé jusqu'ici aux femmes neuchâteloises authentiques; c'est de cette anomalie qu'elles se plaignent; c'est pour la faire cesser qu'elles réclament ce minimum: le droit de vote en matière communale dont il est parlé au début de cet article.

E. Porret.

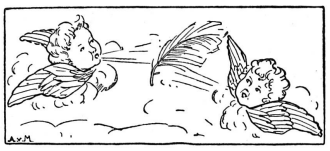

DE-CI, DE-LA

Paniers de Noël.

L'œuvre des Bas-fonds de l'Armée du Salut à Genève nous prie de faire connaître à nos lecteurs son pressant appel en faveur des paniers de Noël qu'elle prépare durant ce mois de décembre. « Beaucoup de gens, nous écrit la directrice, ne se doutent pas des détresses infinies que nous côtoyons constamment, et auxquelles toute contribution même modeste sera une aide précieuse. Tous les dons en argent ou en nature (vêtements, jouets etc.) seront reçus avec une vive reconnaissance par l'Oeuvre des Bas-Fonds, 45, rue Fendt, 2me étage. (Compte de chèques postaux No I 4034). »

Au milieu de tant d'appels pour les déshérités au moment de ces jours de Noël, celui-ci nous paraît un des plus pressants à être entendus, et nous le recommandons chaleureusement à nos lectrices.

„ Tramelottes ".

La direction des tramways bâlois vient de lancer un appel aux femmes de ses employés mobilisés pour leur demander si elles étaient disposées à remplacer leurs époux.

Plus de cent Bâloises — baptisées *Trambilletteuse,* ce qui est relativement aisé à traduire — ont accepté et suivent actuellement un cours préparatoire. Elles sont vêtues sans grande fantaisie et coiffées d'un feutre assez semblable par la forme à celui que portent nos facteurs pendant la belle saison.

(On ne nous dit pas si, comme ce fut le cas pour les auxiliaires féminines dans l'armée, le bâton de rouge et la boîte poudre sont proscrits de la traditionnelle sacoche noire !).

Voilà une innovation intelligente et intéressante. A qui le tour maintenant de suivre cet exemple ?

Les femmes et le B. I. T.

La IIe Conférence Internationale du Travail, La Havane (Cuba)

(21 novembre-4 décembre 1939)

La guerre européenne n'a pas empêché l'Organisation Internationale du Travail de tenir au début de cet hiver sa IIme Conférence régionale américaine. Ces Conférences régionales sont en effet de première importance pour le monde du travail, en permettant de mieux se rendre compte des besoins des continents dans lesquels elles ont lieu, et quand le temps en sera venu... — quand? hélas ! — des Conférences asiatiques et africaines faciliteront grandement la solution de bien des problèmes encore en suspens.

L'ordre du jour de la Conférence de La Havane comprend les questions suivantes, dont plusieurs touchent directement nos organisations féminines: travail des femmes, travail des enfants, assurances sociales, institutions officielles d'immigration et de colonisation. En matière de travail des femmes, les trois points suivants seront discutés:

a) *protection de la maternité,* au moyen d'allocations de maternité versées selon un système d'assurances, ou, si celui-ci s'avère impossible, par un système d'assistance publique, ceci, vu le danger pour la main d'œuvre féminine de faire porter à l'employeur seul la charge de ces allocations.

b) salaires, dans l'industrie à domicile spécialement, où les femmes étant beaucoup plus nombreuses que les hommes, cette question est de ce fait essentiellement une question féminine. On sait que deux tendances se manifestent en Amérique à l'égard du travail à domicile et des conditions déplorables dans lesquelles il s'exerce trop souvent: l'une, et c'est la tendance des Etats-Unis, en faveur de la suppression complète de tout travail à domicile (ce qui, par parenthèse, nous paraît extrêmement difficile à appliquer) ; l'autre, préconisée notamment par la République Argentine, en faveur de la réglementation de ce travail (salaires minima, par exemple).

c) *création d'organismes destinés à faire progresser le travail féminin,* organismes dont le *Women's Bureau* des Etats-Unis est le meilleur exemple.

En matière de travail des jeunes gens, l'un des gros problèmes posés devant la Conférence de la Havane sera celui de l'âge d'admission au travail rémunéré. L'Amérique latine ayant grand besoin de travailleurs, il serait difficile pour elle de fixer trop haut cet âge d'admission, mais alors peut-être serait-il possible d'étudier une augmentation de la protection de l'enfance jusqu'à cet âge-là, et de l'étendre aux enfants sans soutien, aux enfants exerçant de petits métiers, etc.

En vertu de la disposition si souvent citée de l'Organisation Internationale du Travail qui veut que, lorsque des questions intéressant les femmes sont à l'ordre du jour d'une Conférence, chaque délégation comprenne au moins une femme, le B. I. T. a insisté auprès du gouvernement de chaque Etat américain pour que cette disposition soit appliquée. Il sera intéressant de savoir dans quelle mesure il aura été répondu à cette recommandation.

L'Office Fédéral de guerre pour l'Alimentation s'adresse aux femmes

Il est intéressant de relever que l'Office de guerre pour l'alimentation — dans lequel siège, comment le savent nos lecteurs, notre collaboratrice, Mlle Dora Schmidt de l'Office fédéral de l'Industrie, des Arts et métiers et du Travail — a pris l'excellente initiative d'adresser aux organisations et à la presse féminines des communications touchant à ce grave problème de l'alimentation en temps de guerre. Celles-ci ont traité successivement des cartes de rationnement, puis de l'emploi des déchets de ménage, et encore de la farine blanche ou bise, de l'approvisionnement en sucre, et autres denrées, alors que d'autres ont apporté la liste des Commissions qui, dans chaque canton, ont été constituées pour s'occuper d'économie de guerre, ou encore ont signalé les causeries sur ces mêmes questions faites à la Radio et spécialement destinées à un public féminin.

Nous regrettons que la place restreinte dont nous disposons nous oblige à nous borner à cette mention sommaire, mais nous ne manquerons pas au fur et à mesure que nous arriveront ces communications de l'Office fédéral d'informer nos lectrices de ce qu'elles contiendront et qui n'aura pas déjà été signalé par la grande presse.

Parmi les films

FRANÇOISE

Jusqu'à la mort de son père, M. *, Françoise a mené une vie heureuse. Dépourvue de toutes ressources, Mme * se voit obligée d'accepter, pour elle-même et Françoise, l'hospitalité de sa fille et de son gendre. Contre son entretien et celui de sa mère tombée malade, Françoise accomplit courageusement tous les travaux domestiques dont on la charge sans aucun ménagement. Bientôt, une intervention chirurgicale se révèle indispensable au rétablissement de la malade. Qui payera ? Le gendre, tout d'abord récalcitrant, change subitement d'attitude et Françoise devient la victime d'un odieux chantage. Plutôt que de céder, elle décide de gagner honnêtement la somme nécessaire, et demande aux Amies de la Jeune Fille de lui trouver un poste à l'étranger. Peine inutile: son beau-frère la poursuit jusqu'à Amsterdam. C'est grâce à l'intervention opportune d'une Amie de la Jeune Fille, que Françoise, désespérée, est sauvée et Mme * enfin opérée.

Tel est le sujet du nouveau film des Amies de la Jeune Fille, réalisé par M. Jean Brocher, avec la jeune Françoise Ariel, Mme Lise Teillac, MM. Wanny, Kling, Gos, etc., etc. et présenté à l'Exposition nationale de Zurich. Depuis plusieurs années déjà, *Le criminel inconnu, Le Banc des Mineurs, Grand'Rue, 13, M. X. ange amateur* et

---

prosaïque, se retrouvent, pleinement significatifs, dans l'existence suprême que leur confère la pensée, inspiratrice de la conduite et de l'art.

Ainsi, Maria Waser fait-elle revivre le gros village de son enfance, cette *Campagne sous les étoiles (Land unter die Sterne),* où se déroule, parmi une foule de détails précis: maisons, champs, figures familières, le film de la destinée humaine, — toujours la même et chaque fois différente. Ainsi nous fait-elle prendre conscience du prestigieux songe de l'enfance, cet *Emblème de la vie,* qui ne présage pas seulement l'existence d'une grande artiste, mais fait pressentir toute vie avec ses joies, ses efforts, ses élans et ses peines. Au centre de cette image se trouve un grand tunnel d'où émerge le bleu inouï d'un lac: révélation de la patrie, révélation de la lumière spirituelle. C'est que, pour la première fois, le médecin d'Herzogenbuchsee et sa famille ont pris des vacances. La santé d'une des petites ayant exigé un changement d'air, on vient passer quelques jours chez une tante, au pied du Jura vaudois. En train, les enfants ont traversé le pays: apparition merveilleuse de Berne au vision charmante de Fribourg, parmi la fraîcheur et l'ardente curiosité du voyage. Et c'est ce jeu après que, soudain, de l'ombre d'un tunnel a surgi la conscience de la plus grande beauté qui soit. Dans tout ce livre, des moindres faits, des circonstances les plus banales, naissent des lueurs sur la vie et monte la radieuse chaleur d'un grand amour pour tout ce qui existe. Car il semble que, dès notre enfance, des images se forment en nous qui déjà contiennent des indications précieuses pour l'avenir et sont comme une préparation symbolique à notre destinée.

Toute cette morale spiritualiste, qui ressort des plus simples souvenirs de Maria Waser comme de ses réflexions les plus intellectuelles, elle ne l'a pas seulement appliquée à la conduite de chaque jour et à la création artistique; c'est également à sa lumière qu'elle s'est efforcée de résoudre les grands problèmes qui lui tiennent à cœur, particulièrement celui du rôle social de la femme, et celui de notre vie nationale suisse. Avant de les aborder avec elle, il nous reste à examiner un curieux ouvrage, en marge de toute classification des genres littéraires: *Rencontre du soir (Begegnung am Abend).*

(A suivre) Marianne Gagnebin.

Publications reçues

Geisendorf-des-Gouttes: *Servir ceux qui servent.* Collection du Réveil Social, Ed. Labor. Grand-Lancy, Genève, 1 vol. illustré. Prix: 3 fr.

...A Mlle Gourd, qui trouvera dans ces notes quelques raisons de plus d'avoir confiance en la femme suisse... a bien voulu écrire en dédicace l'auteur de ce volume en l'adressant au *Mouvement.* Et de fait, et bien que peu de noms de femmes soient expressément indiqués dans ces pages tout à tour sérieuses ou humoristiques consacrées a l'œuvre admirable des « Foyers du soldat » — devenus pendant l'armistice de 1918 à 1939 des « Foyers du Travailleur » — on devine très bien la place qu'ont tenue les femmes, gérantes, directrices, organisatrices de haut vol ou simples servantes, dans le développement et l'atmosphère de ce que la langue populaire a baptisé si pittoresquement «la pinte sans alcool». Car à côté de Mme Zublin-Spiller, l'animatrice et l'initiatrice de cette création en Suisse-allemande, ne peut-on joindre le nom, plus modeste mais si beau aussi, de cette gérante de la voiture antialcoolique des tramelots de Genève que tous avaient fini par appeler « la maman » ?

M. Benjamin Vallotton, auquel est due la préface de ce volume n'a pu manquer de le constater, comme nous le faisons tous: le canon tonne à nouveau quand sortent de presse ces pages qui évoquent de façon si vivante les années de l'autre guerre, et leur valeur s'accroît encore de cette actualité toute spéciale au début d'un hiver pendant lequel tout devra, plus encore qu'autrefois, être mis en œuvre pour faire face à la guerre des nerfs. Nous savons combien les femmes suisses sont prêtes pour cette tâche, et c'est pourquoi nous remercions ici M. Geisendorf d'avoir songé à elles.

Ajoutons qu'en plus des illustrations dans le texte d'A. Mathey, M. Burger a doté ce volume de douze reproductions d'aquarelles qui évoquent exquisement des paysages de notre pays.

E. Gd.

Dorothée von Velsen : *Das Goldene Tor.* Eugen Diederichs Verlag, Jena, 1 vol. cartonné.

Helléniste et théologienne distinguée, Mme von Velsen a été durant bien des années membre du Comité de l'Alliance internationale pour le suffrage. C'était une des figures sympathiques et intéressantes qu'on avait l'habitude de voir dans la Genève d'automne, et elle y a souvent pris la parole au cours de réceptions internationales.

Présidente de l'Association féministe allemande jusqu'à la dissolution de celle-ci, Dorothée von Velsen a quitté en même temps ces fonctions et le Comité de l'Alliance, et elle vit maintenant retirée dans le silence de la montagne. Quelles conditions meilleures pour se plonger dans le passé ?

Nous avons en son temps rendu compte ici même du beau roman historique de cet auteur : *Les enfants de Charles-Quint.* La nouvelle œuvre de Mme von Velsen repose également sur une base historique. Le volume, par sa présentation, est élégant, l'impression agréable avec de grandes marges. Ce sont trois nouvelles dont la dernière, à vrai dire, pourrait bien former un roman à elle seule. On y voit vivre de leur vie tragique de nombreux personnages sur la toile de fond des événements de Russie après la chute du czar. C'est ce récit final qui donne son titre à tout ce livre d'une haute inspiration. La première nouvelle *l'Observatoire* se passe en Espagne, au temps des guerres du premier Empire, la seconde, dans l'Allemagne en proie aux luttes confessionnelles entre catholiques et protestants.

Partout, de la première à la dernière page, on est saisi, non pas seulement par l'intrigue romanasque, mais aussi par le cadre, par l'époque, par la manière dont s'exprime la psychologie des différentes races. Enfin, la conclusion résume le tout et sa portée spirituelle... « Je songe au nuage », est-il dit « derrière lequel il plaît à Dieu de se cacher ». C'est là aussi une manière à Lui de nous appeler. Il permet, un temps au mal